

*EXTRAIT du COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
07 janvier 2014*

Nombre de Conseillers : en exercice / 11 / présents / 11 / votants / 11 /

L'an deux mil quatorze, le 07 janvier 2014, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MESMIN, dûment convoqué le 03 janvier 2014, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Guy BOUCHAUD, Maire.

PRESENTS : Mmes DEVAUD Yvette, COMBY Sandra, Nathalie VESLARD, MM. BOUCHAUD Guy, PICHON Robert, HAYE Guy, BOSSELUT Robert, GERAUD Pascal, ROCHE Olivier, M. Jean Pierre DURAND, Claude ROUSSEAU, **SECRETARE :** Sandra COMBY.

Le Maire souhaite la Bonne Année à tous les membres du Conseil et les remercie pour leur présence à 19h30, heure avancée par rapport aux réunions précédentes pour permettre la tenue d'un cocktail de vœux offert par le Maire aux Conseillers.

Il demande l'autorisation d'ajouter deux points à l'ordre du jour : Octroi d'une subvention au profit de 6 élèves du Collège de LANOUAILLE et autorisation de demander une nouvelle subvention à l'Etat pour la réfection du Cantou.

1/Délibération sur l'octroi d'une subvention à 6 élèves saint-mesminois fréquentant collège de LANOUAILLE.

Le Maire explique qu'il a reçu du Collège une lettre lui annonçant que 6 enfants vont participer à l'un ou l'autre des deux voyages organisés par le Collège (Londres et Paris) et lui demandant éventuellement d'aider financièrement les familles concernées.

Olivier ROCHE rappelle que l'année dernière le Conseil avait octroyé des aides d'un montant de 70 € pour chaque enfant. Le Conseil relève que comparée à ce qu'attribuent les autres communes, cette aide est d'un bon niveau.

Le Conseil accepte à l'unanimité de reconduire cette aide de 70 € pour chaque enfant.

2/Demande de subvention de l'Etat pour le Cantou :

Le Maire déclare qu'en raison des restrictions budgétaires l'Etat n'avait pas versé la subvention demandée en 2013 et qu'il en a parlé au Secrétaire Général de la Préfecture lors de sa visite à SAINT-MESMIN. C'est pourquoi il demande au Conseil de l'autoriser à présenter un nouveau dossier pour 2014.

Les membres du Conseil acceptent à l'unanimité.

3/Choix de l'emplacement des conteneurs semi-enterrés.

Le Maire rappelle que la commune a décidé d'installer 3 conteneurs semi-enterrés dans le bourg pour recevoir la collecte des ordures ménagères, des sacs jaunes et du verre.

Il ajoute que l'emplacement choisi initialement (à côté des toilettes publiques) pose un problème par la présence des réseaux électriques et téléphoniques souterrains.

Il demande de placer ces conteneurs le long du parc de M. WRIGHT.

Les membres du Conseil après un long débat sur l'implantation possible au hangar municipal acceptent finalement cet emplacement dans le bourg à condition que la nature du sol le permette (rocher et préservation du mur du jardin). Le maire va demander un devis pour cet emplacement. Il rappelle que la COMCOM va octroyer une subvention de 1500 € pour ces travaux et que les conteneurs sont financés par le SMCTOM.

5/Projet montée historique à SAINT-MESMIN.

Le Maire annonce qu'il a été sollicité par Messieurs Jean François NICOLAS et Michel LALE responsables de l'Amicale « Sportives Historiques » Corrèze Cantal qui, gardant un excellent souvenir de l'accueil qui leur a été réservé à SAINT-MESMIN lorsqu'ils ont traversé le Bourg avec leurs voitures en 2012 et en 2013, souhaiteraient organiser une course de côte de voitures anciennes (Alpine, Porsche, Renault etc..) à SAINT-MESMIN en 2014. Il précise que

ces deux personnes ont été reçues à la mairie fin décembre pour discuter de ce projet qu'il expose aux conseillers. Cette course se déroulerait sur deux journées (23 et 24 août 2014) , la municipalité assurerait la logistique (hébergement et nourriture payants pour 120 personnes) la sécurité de la course , l'accueil et la logistique des spectateurs , la publicité et la promotion. Il ajoute qu'il a déjà contacté le Conseil Général qui s'est engagé à fournir les lots pour les concurrents , la COMCOM qui apportera une aide matérielle et logistique, DAURAT qui mettra ses locaux d'hébergement à la disposition de la commune etc...

Après en avoir discuté l'ensemble des membres du conseil soutiennent se projet et s'engagent à participer à sa réalisation.

5/ Augmentation du tarif de la redevance d'occupation du domaine public.

Le Maire explique que la lecture du dossier sur la redevance d'occupation du domaine public due par France Télécom montre qu'il serait bon d'augmenter le tarif car depuis l'installation du NRAZO (Répartiteur qui permet d'avoir le haut débit maintenant partout) , la société France Télécom possède deux emprises au lieu d'une. Il demande l'autorisation de fixer en concertation avec cette société un nouveau prix qui tienne compte de ce nouvel élément.

6 /Renouvellement du tracteur I H International.

Le Maire annonce que ce tracteur montre des signes de fatigue et qu'il conviendrait soit de le faire réparer soit de le changer. Il présente 3 devis : un pour la remise en état du tracteur, et deux autres pour son remplacement. Il souligne que l'employé municipal, principal utilisateur de cet engin, se prononce pour la réparation. Après un long débat sur les avantages et les inconvénients des propositions la solution retenue à l'unanimité est la suivante :Réparation du tracteur I H et installation d'un relevage et d'une prise de force à l'avant du Renault.

Divers :Point sur l'égavage :Les bordures des voies communales de La-ROUYE, La Béchadie, La Côte et les Jarthes seront dégagées des arbres qui penchent sur la chaussée au printemps. Tous les riverains concernés seront prévenus par courrier car les arbres dont les branches surplombent la chaussée devront être coupés ras le pied afin d'éviter les repousses importantes qui obligent des élagages rapprochés et onéreux. L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'est terminée à 21H30